



PAIEMENT

Chèque n°.....
 Banque.....
 Espèces.....

ARRIVEE DOSSIER

le.....
 N° ordre.....

ROAD-BOOK

remis le.....
 par.....

GROUPE

CLASSE

N° COURSE

32^{ème} RALLYE REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS - 05 et 06 mars 2011

↑↑↑ Ne rien inscrire ci dessus ↑↑↑

PILOTE		COPILOTE		VOITURE	
Nom				Marque	
Prénom				Modèle	
Nationalité				Année	
Adresse				Immatriculation	
				N° châssis	
Code postal + ville				N° moteur	
Téléphone				Nb cylindres	
Portable				Cylindrée réelle	
email ou fax				Poids	
Permis de Conduire	n°			N° homologation	
	le			N° pass .technique	
	à			Propriétaire : nom	
Licence n°			adresse		
ASA code			signature		
nom					
Ecurie					
Gr. Sanguin / Rh	/	/	/		

Conformément au règlement de l'épreuve, j'engage ma voiture dans le **groupe** :

et la **classe** :

- S2000
- S1600
- Kit-car
- 4 x 4

Fait le
à
Signature concurrent

Visa du contrôleur administratif

Visa du commissaire technique

**Tout dossier incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte.
 Le chèque doit impérativement accompagner ce dossier.**



Secrétariat permanent :

chez Brigitte et Philippe DREAU
6, rue des Soeurs 89580 Migé

tel : 03 86 41 65 41 - fax : 03 86 41 72 22
Brigitte : 06 83 57 03 07 - Philippe 06 82 42 72 97

email : avallonautosport@free.fr
www.avallon-auto-sport.com

Association sportive loi du 1er juillet 1901

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AVALLON AUTO SPORT

DEMANDE D'ENGAGEMENT

32^{ème} RALLYE REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS

05 et 06 mars 2011

Liste des engagés
et
Horaire des convocations

sur :

www.avallon-auto-sport.com

- ❖ Le présent bulletin d'engagement doit parvenir au comité d'organisation par courrier postal uniquement au plus tard :
Le **LUNDI 21 FEVRIER 2011** (avant minuit cachet de la Poste faisant foi)
à l'adresse suivante : **ASA AVALLON AUTO SPORT**
chez Brigitte et Philippe DREAU
6, rue des Soeurs 89580 Migé
 - ❖ Ce bulletin doit être obligatoirement accompagné des droits d'inscription qui s'élevaient à :
 - 275 €** avec la publicité des organisateurs avant le 12 février 2011
 - 550 €** sans la publicité des organisateurs avant le 12 février 2011
 - 285 €** avec la publicité des organisateurs après le 12 février 2011
 - 570 €** sans la publicité des organisateurs après le 12 février 2011
- par chèque ou C.C.P. à l'ordre d'Avallon Auto Sport
(les chèques ne seront pas encaissés avant le mardi suivant l'épreuve)
- ❖ Toute demande incomplète ou **non accompagnée des droits d'inscription** sera considérée comme nulle et pourra pas être prise en compte.
 - ❖ **Il est rappelé qu'un concurrent ne peut, en aucun cas, s'engager à la même date dans deux épreuves différentes.**
 - ❖ En signant au verso le présent engagement, le concurrent et les équipiers reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et s'engagent à s'y conformer, ainsi qu'aux règlements généraux applicables (y compris au contrôle anti-dopage) et il certifie l'exactitude des déclarations au verso.